Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du vendredi 22/09/2023 à 19 h 30

L'an deux mil vingt-trois, le 22 septembre à 19 heures 30 minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SAUGET Gérard, Maire.

Date de convocation : 15 septembre 2023

Etaient présents : Mmes BOURROUX Annette, MOREAU Angélique, HUGUET Stéphanie, CLEMENT Catherine, PINON-AHODIKPE Chantal, MM. SAUGET Gérard, RABIER Daniel, TAIMIOT Jacques, DOUBLIER Denis, DEPOND Dominique, BOURGUIGNON Mathieu et LABERGERE Cyrille.

Etaient excusés : Mme LOTTAZ Véronique (procuration à M. SAUGET Gérard) - M. LOGIE Denis (procuration à Mme PINON-AHODIKPE Chantal).

Était absente : Mme CIVENNI Héléna.

Secrétaire de séance : Mme MOREAU Angélique.

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

Service d'assainissement – Fixation de la part communale 2024

Au vu des travaux engagés pour l'assainissement et des tarifs pratiqués dans le département de l'Indre
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de fixer la part communale de la redevance d'assainissement 2024 à 0,36 HT le mètre cube et à 35 € HT l'abonnement annuel.

Approbation du RPQS 2022 du Maire du service d'assainissement

Considérant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2022 établi par le Maire.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve ledit rapport annuel présenté par le Maire pour l'année 2022.

CCEV – Projet de retrait du Syndicat de transport scolaire de l'Indre

Vu les statuts du Syndicat Départemental des Transports Scolaires de l'Indre approuvé par arrêté préfectoral du 18 janvier 2017,
Considérant que l'assurance de la Région Centre-Val de Loire ainsi que celle souscrite par la CCEV couvre l'intégralité des risques encourus en matière de transport d'élèves vers le Collège Alain-Fournier de Valençay,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve le retrait de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay du Syndicat Départemental des Transports Scolaires de l'Indre,

AFMTELETHON – Demande de subvention 2024

Suite au courrier de la délégation de l'Indre D36-AFM Téléthon et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de ne pas octroyer de subvention 2024 à l'AFM Téléthon.

Soutien au Département de l'Indre sur le Projet Régional de Santé 2023-2028 (PSR3) en région Centre-Val de Loire.

Considérant de l'absence d'analyse et de prise en compte de la situation de l'offre de santé du département de l'Indre, de l'absence qui en découle d'orientations et d'actions précises et quantifiées permettant de mesurer réellement l'implication de l'ARS dans la politique de santé publique dont elle revendique d'assurer le pilotage, le Département de l'Indre émet un avis défavorable au PRS3 2023-2028 et son annexe le PRAPS.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal soutient le projet du Conseil départemental de l'Indre.

Rétrocession d'une concession au cimetière Saint Dominique à la commune :

Vu qu'un emplacement de caveau a été réservé au cimetière Saint Dominique en 2009 pour 510€72,
Considérant la demande de rétrocession à la commune de cet emplacement par les concessionnaires.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte la reprise de cette concession située au cimetière Saint Dominique pour les deux tiers du prix payé à la délivrance de la concession, le tiers restant représentant le droit des pauvres, droit incessible.

M. SAUGET Gérard	Mme MOREAU Angélique
Le Président	La secrétaire de séance